



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Comité exécutif de la Ville de Shawinigan

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE SHAWINIGAN

Le 4 juillet 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Shawinigan convoquée et tenue le lundi 4 juillet 2022, à 15 h 50, dans la salle des comités, à l'hôtel de ville, le tout suivant les règles applicables.

Sont présents, Jacinthe Campagna et Guy Arseneault, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Michel Angers.

Sont également présents, Me Yves Vincent, directeur général, Monsieur Alain Gravel, trésorier et directeur du Service des finances et Me Chantal Doucet, greffière.

Déclaration d'ouverture par monsieur le président.

E 327-04-07-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Guy Arseneault
Appuyé par : la vice-présidente Jacinthe Campagna

Et résolu

Que le comité exécutif adopte l'ordre du jour tel que présenté, lequel est joint comme annexe I à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E 328-04-07-22

AUTORISATION DE SIGNATURE - ADDENDA À L'OFFRE D'ACHAT - RÉSEAU ALLÉGÉ QUÉBEC INC. / LIGHTENING GRID QUÉBEC INC.

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif a autorisé la signature de l'offre d'achat par Réseau Allégé Québec Inc./ Lightning Grid Québec Inc., par la résolution E 251-16-05-22 adoptée lors de la séance tenue le 16 mai 2022;

CONSIDÉRANT QUE la Ville et Réseau Allégé Québec Inc./ Lightning Grid Québec Inc. ont constaté une possible imprécision quant à l'emplacement d'un cours d'eau et de milieux humides et que Réseau Allégé Québec Inc./ Lightning Grid Québec Inc. a besoin de temps supplémentaire afin d'obtenir des précisions additionnelles à cet égard;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence il y a lieu de signer une modification à l'offre d'achat afin de prolonger le délai prévu à l'article 7.1;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la vice-présidente Jacinthe Campagna
Appuyé par : le conseiller Guy Arseneault

Et résolu



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Comité exécutif de la Ville de Shawinigan

Que le comité exécutif autorise le maire et la greffière ou le greffier adjoint à signer, pour et au nom de la Ville de Shawinigan, la modification à l'offre d'achat portant le numéro MTDOCS 45219749 intervenue avec Réseau Allégé Québec Inc./ Lightning Grid Québec Inc., et ce, afin de prolonger le délai prévu à l'article 7.1 de cette offre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 15 h 58.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

Michel Angers
Président

Me Chantal Doucet
Greffière